

■ **Sanatec SA en liquidation**, à Belfaux, achat, vente, commercialisation et conditionnement de tous produits, etc. (FOSC du 02.11.2001, p. 8594). Par ordonnance du 19.01.1998, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite de la société. La procédure de faillite étant clôturée par le Président du Tribunal de la Sarine le 15.05.2002, cette raison est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 2, de l'ORC.

Journal no 1459 du 08.07.2002
(00556354 / CH-217.0.138.284-4)

District du Lac (FR)